



Mazères-sur-Salat, le 23 septembre 2020

Jean Claude DOUGNAC
Maire

CRÉATION DES COMMISSIONS CONSULTATIVES POUR LES PROJETS RAPPEL

Dans notre projet municipal nous nous sommes engagés à faire vivre la démocratie participative. Elle doit permettre d'impliquer plus directement nos concitoyens au processus de décision. Cette démarche doit permettre de donner à nos concitoyens leur avis, de proposer, de participer à l'élaboration des projets et à la décision. Dans ce cadre, le conseil municipal a décidé de créer des commissions consultatives d'intérêt communal concernant quatre thèmes :

- la création d'un Tiers-Lieu dans le bâtiment administratif Rizla+
- la création d'un habitat partagé solidaire
- les espaces verts et le fleurissement
- l'animation du village.

Ces commissions consultatives seront composées de citoyens, de représentants des associations, d'élus. Selon les textes en vigueur les commissions peuvent être consultées par le Maire sur toutes les questions, les projets intéressants les services publics, équipements de proximité. Les commissions sont présidées par le Maire ou un élu qu'il a désigné.

Le Conseil Municipal souhaite développer cette démarche citoyenne pour tous les nouveaux projets. Je vous invite à vous inscrire nombreuses et nombreux pour notre village et pour le bien vivre ensemble.

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

✂-----

INSCRIPTION COMMISSIONS CONSULTATIVES

NOM et Prénom :

NUMÉRO TÉL et ADRESSE MAIL :

COMMISSION :

- TIERS-LIEU
- HABITAT PARTAGÉ SOLIDAIRE
- ESPACES VERTS FLEURISSEMENT
- ANIMATION DU VILLAGE

Merci de renvoyer le coupon à la mairie en le déposant dans la boîte aux lettres ou en le retournant par mail.